



STATUTS ET RÈGLEMENTS

NON UTILISATION DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

RÉUNION DU 13 AVRIL 2026 - 14h00

INFORMATION

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La fiche anomalie FMI est obligatoire pour la prise en compte du dossier et dans les 48h après la rencontre. La fiche se trouve sur le site du district dans l'onglet documents puis FMI.

RAPPEL DU R.S. du D.V.O.F. Saison 2025 - 2026

44.4 –

Non utilisation de la Feuille de match Informatisée (FMI)

Au cours de la saison, l'équipe considérée (par la Commission Départementale compétente) comme responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1ère non-utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non-utilisation : amende fixée dans *l'Annexe Financière du DVOF*.
- Pour toutes les non-utilisations suivantes, match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT

U14 D3 / Unique / Poule A
Journée du 11 AVRIL 2026

Ent. Beaumont Mours 21	Montmagny Fc 21	Ent. Beaumont Mours 21 responsable
------------------------	-----------------	---

Ent. Beaumont Mours 21: **100€ AMENDE**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.



U14 D5 / Unique / Poule B
Journée du 11 AVRIL 2026

Montmorency Fc 22	Puiseux Louvres 95 5	Montmorency Fc 22 responsable
-------------------	----------------------	--------------------------------------

Montmorency Fc 22 **100€ AMENDE**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

U16 D3 / Unique / Poule A
Journée du 12 AVRIL 2026

Cergy Pontoise Fc 24	Ezanville Ecoeu Us 1	Cergy Pontoise Fc 24- responsable
----------------------	----------------------	--

Cergy Pontoise Fc 24- **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

Anciens D3 / Unique / Poule B
Journée du 12 AVRIL 2026

Orvillose As 31	E.S. Herblay 31	Orvillose As 31- responsable
-----------------	-----------------	-------------------------------------

Orvillose As 31- **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

Seniors Départemental 2 / Unique / Poule B
Journée du 12 AVRIL 2026

Sarcelles Aas 3	Gonesse Rc 2	Sarcelles Aas 3 responsable
-----------------	--------------	------------------------------------

Sarcelles Aas 3 - **100€ AMENDE**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

Seniors Départemental 2 / Unique / Poule B
Journée du 12 AVRIL 2026

St Ouen L'Aumone As 3	Champagne 95 Sfc 1	St Ouen L'Aumone As 3 responsable
-----------------------	--------------------	--

St Ouen L'Aumone As 3 - **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.



Anciens D3 / Unique / Poule C
Journée du 12 AVRIL 2026

Jouy Le Moutier F.C. 32	Cergy Pontoise Fc 32	Jouy Le Moutier F.C. 32 responsable
-------------------------	----------------------	--

Jouy Le Moutier F.C. 32 - **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

Critérium Plus De 55 Ans / Unique / Poule C
Journée du 12 AVRIL 2026

Viarnes Asnieres Ol. 40	Grosly F.C. 40	Jouy Le Moutier F.C. 32 responsable
-------------------------	----------------	--

Viarnes Asnieres Ol. 40- **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.